



GRAND PRIX D'AIX EN PROVENCE

14, 15 et 16 septembre 2018



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s de la FFG, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral ou être licencié(e)s d'une Fédération étrangère reconnue (voir cahier des charges FFGolf).

1ère Série Dames : 18.4

1ère Série Messieurs : 15.4

Le champ de joueurs sera limité à 120 joueurs dont 30 dames et 12 wild cards

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

3 places Dames et 9 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Article 2 - Forme de Jeu

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : bleues

Marques de départs messieurs : blanches

Départs des 1^{er} et 2^{ème} tours : selon le tableau excel FFG (effectués par la Ligue). Départ du 3^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Cut après 36 trous : 9 premières dames et ex-aequo et 45 premiers messieurs et ex-aequo.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous n° 1, 2, 3, 4 et 5.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

Article 3 - Engagements

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement du jeudi 13 septembre 2018 :

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2000 ou après) : **40€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) : **50€**
- Membres de moins de 25 ans (nés en 1993 ou après) : **15€**
- Membres adultes : **30€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf **avant le jeudi 30 août 2018** accompagnées du droit d'engagement adressé au:

Golf d'Aix en Provence - 1335 Chemin de Granet - 13090 Aix en Provence

Article 4 - Prix

3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

- Arbitre - Directeur du Tournoi : Francis BARBATE

- Arbitre : Alain METZINGER

- Directeur du Golf : Michel SARKISSIAN